



ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

**RAPPORT DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE SUR LES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME PARTIE
DE SA TREIZIÈME SESSION
LA HAYE, 13-18 NOVEMBRE 2000**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION.....	1 - 5	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)	6 - 7	3
III. APPLICATION DES PARAGRAPHERS 8 ET 9 DE L'ARTICLE 4 DE LA CONVENTION (DÉCISION 3/CP.3 ET PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 2 ET PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3 DU PROTOCOLE DE KYOTO) (Point 3 de l'ordre du jour)	8 - 13	4
QUESTIONS RELATIVES AU PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 4 de l'ordre du jour)	8 - 13	4
IV. PROCÉDURES ET MÉCANISMES RELATIFS AU RESPECT DES DISPOSITIONS DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 5 de l'ordre du jour)	14 - 17	5
V. ACTIVITÉS EXÉCUTÉES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE (Point 6 de l'ordre du jour).	18 - 20	5
VI. MÉCANISMES PRÉVUS AUX ARTICLES 6, 12 ET 17 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 7 de l'ordre du jour).....	21 - 24	6

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
VII. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Point 8 de l'ordre du jour)	25 - 28	6
A. Renforcement des capacités dans les pays en développement (Parties non visées à l'annexe I)	25 - 28	6
B. Renforcement des capacités dans les pays en transition sur le plan économique	25 - 28	6
VIII. QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES (Point 9 de l'ordre du jour)	29 - 44	7
A. Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.....	29 - 33	7
B. Lignes directrices prévues aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto	34 - 37	8
C. Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement.....	38 - 41	8
D. Questions diverses	42 - 44	9
IX. MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS CONSULTATIF (DÉCISION 4/CP.4) (Point 10 de l'ordre du jour)	45 - 49	9
X. POLITIQUES ET MESURES CORRESPONDANT AUX "MEILLEURES PRATIQUES" APPLIQUÉES PAR LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION (Point 11 de l'ordre du jour)	50 - 52	10
XI. COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPÉTENTES (Point 12 de l'ordre du jour)	53 - 60	10
XII. RAPPORT DE LA SESSION (Point 14 de l'ordre du jour).....	61	12
XIII. CLÔTURE DE LA SESSION.....	62	12

Annexe

Documents dont l'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique était saisi à la deuxième partie de sa treizième session	13
--	----

I. INTRODUCTION

1. La deuxième partie de la treizième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue au Netherlands Congress Centre, à La Haye (Pays-Bas), du 13 au 18 novembre 2000.
2. À la séance d'ouverture, tenue conjointement avec l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) le 13 novembre 2000, les présidents des organes subsidiaires ont souhaité la bienvenue aux représentants des Parties et aux observateurs participant à la deuxième partie de leur treizième session.
3. Les présidents ont indiqué qu'ils avaient établi de nouveaux documents sur certaines questions, comme ils en avaient été chargés à la première partie de la session afin de faciliter et faire progresser les négociations. Pour ce faire, ils avaient tenu compte des opinions exprimées à la première partie de la treizième session des deux organes, des communications présentées par des Parties ainsi que des résultats de larges consultations bilatérales, y compris des consultations intersessions.
4. Les présidents ont exprimé l'espoir que ces textes révisés compléteraient utilement ceux qui avaient été examinés à la première partie de la session, dont les organes subsidiaires demeuraient saisis. Ils ont souligné qu'il fallait rédiger des décisions bien construites pour contribuer au succès de la sixième session de la Conférence des Parties et permettre la ratification du Protocole de Kyoto.
5. À la même séance, le 13 novembre, les présidents ont rappelé qu'à la première partie de la treizième session, ils avaient prié les présidents des groupes de contact de continuer à exercer leurs fonctions à la deuxième partie de la treizième session, même ceux qui n'avaient pas pu participer à la première partie (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 66).

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

(Point 2 de l'ordre du jour)

6. Le SBSTA a examiné cette question à sa 7ème séance, le 13 novembre. Le Président a rappelé que l'Organe avait adopté l'ordre du jour de sa treizième session à la 1ère séance, le 11 septembre (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 7). Aucune nouvelle annotation n'avait été établie, mais une liste des documents avait été publiée sous la cote FCCC/CP/2000/1/Add.2.
7. Le SBSTA restait saisi de toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de la treizième session, à l'exception du point 13 dont l'examen avait été achevé lors de la première partie de la session.

**III. APPLICATION DES PARAGRAPHES 8 ET 9 DE L'ARTICLE 4
DE LA CONVENTION (DÉCISION 3/CP.3 ET PARAGRAPHE 3
DE L'ARTICLE 2 ET PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3
DU PROTOCOLE DE KYOTO)**

(Point 3 de l'ordre du jour)

**QUESTIONS RELATIVES AU PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3
DU PROTOCOLE DE KYOTO**

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

8. Le SBSTA a examiné ces questions en même temps à ses 6ème et 8ème séances, tenues conjointement avec le SBI les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2000/10/Add.1, FCCC/SB/2000/12 et FCCC/SB/2000/CRP.18.

9. Des déclarations ont été faites par les représentants de 11 Parties, dont un a parlé au nom du groupe des pays les moins avancés, un autre au nom de la Communauté européenne et de ses États membres, et un autre encore au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

10. À la 6ème séance, M. Bo Kjellén (Suède) a rendu compte des consultations informelles sur ces points, qui avait eu lieu à Genève du 19 au 21 octobre.

11. Toujours à la 6ème séance, un représentant parlant au nom du groupe des pays les moins avancés a fait rapport sur l'atelier qui avait été organisé à Genève du 16 au 17 octobre à l'intention de ces pays, pour leur permettre d'exposer leur situation, leurs besoins et leurs problèmes particuliers concernant l'adaptation, le renforcement des capacités ainsi que la mise au point et le transfert de techniques.

12. À la même séance, les présidents des organes subsidiaires ont décidé de renvoyer ces questions au groupe de contact créé à la première partie de la session et coprésidé par M. Kjellén et M. Mohammad Reza Salamat (République islamique d'Iran). Ils ont remercié M. Abdulmuhsen Al-Sunaid (Arabie saoudite) qui avait coprésidé ce groupe de contact à la première partie de la session en l'absence de M. Salamat (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 12).

2. Conclusions

13. À leur séance conjointe du 18 novembre, après avoir examiné une proposition des présidents, le SBSTA et le SBI ont décidé de soumettre à la Conférence des Parties le texte figurant dans le document de séance FCCC/SB/2000/CRP.18, pour examen à sa sixième session.

IV. PROCÉDURES ET MÉCANISMES RELATIFS AU RESPECT DES DISPOSITIONS DU PROTOCOLE DE KYOTO

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

14. Le SBSTA a examiné cette question à ses 6^{ème} et 8^{ème} séances, tenues conjointement avec le SBI les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2000/10/Add.2, FCCC/SB/2000/11 et FCCC/SB/2000/CRP.15/Rev.1 et Rev.2.

15. Des déclarations ont été faites par les représentants de trois Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

16. À la 6^{ème} séance, les coprésidents du Groupe de travail commun sur le respect des dispositions, créé en application de la décision 8/CP.4, ont rendu compte des consultations informelles sur ce point qui s'étaient déroulées à New Delhi (Inde) du 12 au 14 octobre. À la même séance, les présidents ont chargé le Groupe de travail d'examiner la question, sous la coprésidence de M. Harald Dovland (Norvège), Président du SBSTA, et de M. Tuiloma Neroni Slade (Samoa).

2. Conclusions

17. À leur séance commune du 18 novembre, le SBSTA et le SBI ont pris acte du rapport du Groupe de travail commun sur le respect des dispositions. Après avoir examiné une proposition des présidents en tenant compte des amendements proposés, ils sont convenus de soumettre à la Conférence des Parties les projets de décision, le texte sur les procédures et mécanismes ainsi que le texte sur les dispositions finales figurant dans le document de séance FCCC/SB/2000/CRP.15/Rev.2, pour examen à sa sixième session.

V. ACTIVITÉS EXÉCUTÉES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

18. Le SBSTA a examiné cette question à ses 6^{ème} et 8^{ème} séances, tenues conjointement avec le SBI les 13 et 18 novembre. Il était saisi d'un document de séance publié sous la cote FCCC/SB/2000/CRP.23.

19. À la 6^{ème} séance, les présidents ont rappelé qu'à la première partie de la session, les organes subsidiaires avaient décidé d'examiner le projet révisé de cadre uniformisé de présentation des rapports à leur quatorzième session (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 20). À la même séance, les présidents ont invité M. Kok Kee Chow (Malaisie) à tenir des consultations sur un projet de décision concernant les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote, qui serait examiné par la Conférence des Parties à sa sixième session.

2. Conclusions

20. À leur séance commune du 18 novembre, après avoir examiné une proposition des présidents, les organes subsidiaires ont décidé de soumettre à la Conférence des Parties le projet de décision figurant dans le document de séance FCCC/SB/2000/CRP.23, pour examen à sa sixième session.

VI. MÉCANISMES PRÉVUS AUX ARTICLES 6, 12 ET 17 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 7 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

21. Le SBSTA a examiné cette question à ses 6ème et 8ème séances, tenues conjointement avec le SBI les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2000/10/Add.1 (parties I à IV), FCCC/SB/2000/10 et Add.1 à 4 et FCCC/SB/2000/CRP.19, CRP.20 et Add.1, CRP.21 et CRP.22.

22. Des déclarations ont été faites par les représentants de sept Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine et un autre au nom de l'Alliance des petits États insulaires.

23. À la 6ème séance, M. Kok Kee Chow (Malaisie) a rendu compte des consultations intersessions qu'il avait présidées à la demande des présidents des organes subsidiaires. À la même séance, les organes subsidiaires ont décidé de poursuivre l'examen de ce point dans le cadre du groupe de contact commun constitué à la première partie de leur treizième session, sous la présidence de M. Chow (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 23).

2. Conclusions

24. À leur séance commune du 18 novembre, après avoir examiné une proposition des présidents, le SBSTA et le SBI ont décidé de soumettre à la Conférence des Parties les projets de décision figurant dans les documents de séance FCCC/SB/2000/CRP.19, CRP.20 et Add.1, CRP.21 et CRP.22, pour examen à sa sixième session.

VII. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Point 8 de l'ordre du jour)

A. Renforcement des capacités dans les pays en développement **(Parties non visées à l'annexe I)** (Point 8 a) de l'ordre du jour)

B. Renforcement des capacités dans les pays en transition sur le plan économique (Point 8 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

25. Le SBSTA a examiné ces deux questions ensemble à ses 6ème et 8ème séances, tenues conjointement avec le SBI les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2000/10/Add.3 et Add.4 et FCCC/SB/2000/CRP.16 et CRP.17/Rev.1.

26. Des déclarations ont été faites par les représentants de quatre Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

27. À la 6ème séance, les présidents ont décidé de renvoyer la question au groupe de contact constitué à la première partie de la session et coprésidé par M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda) et M. Jukka Uosukainen (Finlande) (FCCC/SBI/2000/10, par. 26).

2. Conclusions

28. À leur séance commune du 18 novembre, après avoir examiné une proposition des présidents, le SBSTA et le SBI ont décidé de soumettre à la Conférence des Parties les projets de décision figurant dans les documents de séance FCCC/SB/2000/CRP.16 et CRP.17/Rev.1, pour examen à sa sixième session.

VIII. QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

(Point 9 de l'ordre du jour)

A. Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

(Point 9 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

29. Le SBSTA a examiné ces questions à ses 7ème et 9ème séances, tenues les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2000/10/Add.2, FCCC/SBSTA/2000/12, FCCC/SBSTA/2000/MISC.8/Add.2, FCCC/SBSTA/2000/MISC.11 et FCCC/SBSTA/2000/CRP.11.

30. Des déclarations ont été faites par les représentants de huit Parties, dont un a parlé au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et un autre encore au nom de l'Alliance des petits États insulaires.

31. À la 7ème séance, M. Halldor Thorgeirsson (Islande) a rendu compte des consultations intersessions tenues à Viterbo (Italie), qu'il avait coprésidées avec M. Philip Gwage (Ouganda) à la demande des présidents des organes subsidiaires. Le SBSTA a décidé de poursuivre l'examen de ce point dans le cadre du groupe de contact établi à la première partie de la treizième session et coprésidé par M. Gwage et M. Thorgeirsson (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 32).

2. Conclusions

32. À la 9ème séance, tenue le 18 novembre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a décidé de soumettre à la Conférence des Parties le projet de décision figurant dans le document de séance FCCC/SBSTA/2000/CRP.11, pour examen à sa sixième session.

33. Le représentant d'une Partie s'est déclaré préoccupé par le contenu du texte provisoire, tandis qu'un autre estimait que ce texte serait très utile pour les travaux à venir car il simplifiait plusieurs questions.

B. Lignes directrices prévues aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto

(Point 9 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

34. Le SBSTA a examiné cette question à ses 7^{ème} et 9^{ème} séances, tenues les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents : FCCC/SBSTA/2000/10/Add.3, FCCC/SBSTA/2000/13, FCCC/SBSTA/2000/MISC.7/Add.2 et FCCC/SBSTA/2000/CRP.16 et CRP.17 et Corr.1.

35. À la 7^{ème} séance, Mme Helen Plume (Nouvelle-Zélande) a rendu compte des consultations intersessions tenues sur la question à Bonn (Allemagne), qu'elle avait coprésidées avec M. Newton Paciornik (Brésil) à la demande des présidents des organes subsidiaires. Le SBSTA a décidé de poursuivre l'examen de cette question dans le cadre du groupe de contact établi pendant la première partie de la treizième session et coprésidé par M. Paciornik et Mme Plume (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 36).

36. Une déclaration a été faite au nom du Programme sur les inventaires nationaux des gaz à effet de serre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour décrire les progrès accomplis dans l'élaboration d'un plan de travail concernant les questions méthodologiques soulevées dans le *Rapport spécial du GIEC sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie eu égard aux Lignes directrices révisées (1996) du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre*, plan dont le SBSTA aurait demandé l'établissement à sa dixième session (FCCC/SBSTA/1999/6, par. 41 e)).

2. Conclusions

37. À la 9^{ème} séance, le 18 novembre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a décidé de recommander l'adoption par la Conférence des Parties, à sa sixième session, du projet de décision relatif aux lignes directrices pour les systèmes nationaux prévues au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole de Kyoto, qui figurait dans le document de séance FCCC/SBSTA/2000/CRP.16. Il a également décidé de soumettre à la Conférence des Parties le projet de décision relatif aux lignes directrices prévues aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto, présenté dans les documents de séance FCCC/SBSTA/2000/CRP.17 et Corr.1, pour examen à sa sixième session.

**C. Impact de projets particuliers sur les émissions
au cours de la période d'engagement**

(Point 9 c) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

38. Le SBSTA a examiné cette question à ses 7^{ème} et 9^{ème} séances, les 13 et 18 novembre. Le Président a pris note du projet de décision présenté par la délégation islandaise à la Conférence des Parties à sa quatrième session et publié sous la cote FCCC/CP/1998/MISC.11/Add.1. Le SBSTA était en outre saisi du document de séance FCCC/SBSTA/2000/CRP.13.

39. Une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie.
40. À la 7ème séance, le Président a prié M. Ole Plougmann (Danemark) de poursuivre les consultations informelles sur la question (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 40).

2. Conclusions

41. À la 9ème séance, le 18 novembre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a décidé de soumettre à la Conférence des Parties le projet de décision figurant dans le document de séance FCCC/SBSTA/2000/CRP.13, pour examen à sa sixième session.

D. Questions diverses (Point 9 d) de l'ordre du jour)

Thème : Émissions provenant des combustibles utilisés dans les transports internationaux

1. Délibérations

42. Le SBSTA a examiné cette question à ses 7ème et 9ème séances, tenues les 13 et 18 novembre.
43. À la 7ème séance, un représentant de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a fait une déclaration sur l'état d'avancement des travaux de l'OACI concernant les émissions de gaz à effet de serre provenant des combustibles utilisés dans les transports internationaux.
44. Des déclarations ont été faites par les représentants de trois Parties. Une Partie s'est déclarée préoccupée par le fait qu'une recommandation mentionnée dans la déclaration du représentant de l'OACI n'avait pas encore été adoptée. Les autres Parties ont remercié l'OACI des renseignements fournis.

IX. MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS CONSULTATIF (DÉCISION 4/CP.4) (Point 10 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

45. Le SBSTA a examiné cette question à ses 7ème et 9ème séances, les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents : FCCC/SBSTA/2000/10/Add.4, FCCC/SBSTA/2000/MISC.9, et MISC.12 et FCCC/SBSTA/2000/CRP.15.
46. Des déclarations ont été faites par les représentants de quatre Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine.
47. À la 7ème séance, le SBSTA a décidé de poursuivre l'examen de cette question dans le cadre du groupe de contact établi pendant la première partie de sa treizième session et coprésidé par M. Oladapo Afolabi (Nigéria) et Mme Jean Cooper (Canada) (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 50).

2. Conclusions

48. À la 9ème séance, le 18 novembre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a décidé de soumettre à la Conférence des Parties le projet de décision figurant dans le document de séance FCCC/SBSTA/2000/CRP.15, pour examen à sa sixième session.

49. Les représentants de deux Parties ont fait observer que le projet de cadre pour une action concrète et efficace propre à renforcer la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention, présenté dans le document FCCC/SBSTA/2000/CRP.15, contenait de nombreuses recommandations relatives aux ateliers, mais ne proposait pas suffisamment de mesures concrètes.

X. POLITIQUES ET MESURES CORRESPONDANT AUX "MEILLEURES PRATIQUES" APPLIQUÉES PAR LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION (Point 11 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

50. Le SBSTA a examiné cette question à ses 7ème et 9ème séances, tenues les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2000/2, FCCC/SBSTA/2000/10 et FCCC/SBSTA/2000/CRP.14.

51. À la 7ème séance, le SBSTA a décidé de poursuivre l'examen de cette question dans le cadre du groupe de contact établi pendant la première partie de la treizième session et coprésidé par M. Richard Muyungi (République-Unie de Tanzanie) et M. José Romero (Suisse) (FCCC/SBSTA/2000/10, par. 54).

2. Conclusions

52. À la 9ème séance, le 18 novembre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a décidé de soumettre à la Conférence des Parties le projet de décision figurant dans le document de séance FCCC/SBSTA/2000/CRP.14, pour examen à sa sixième session.

XI. COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPÉTENTES (Point 12 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

53. Le SBSTA a examiné cette question à ses 7ème et 9ème séances, tenues les 13 et 18 novembre. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/2000/10, FCCC/SBSTA/2000/MISC.10 et FCCC/SBSTA/2000/CRP.12.

54. Des déclarations ont été faites par les représentants de trois Parties.

55. À la 7ème séance, les représentants du Système mondial d'observation du climat et de la Convention sur la diversité biologique ont fait rapport sur les activités dans ce domaine.

2. Conclusions

56. Le SBSTA a remercié le Directeur du secrétariat du Système mondial d'observation du climat (SMOC) des informations fournies, au nom des organismes participant au Programme d'action pour le climat, sur l'état des systèmes d'observation mondiaux et les activités liées à la décision 5/CP.5. Il a noté avec préoccupation que certaines composantes du SMOC continuaient de se dégrader et a souligné que les Parties devaient s'employer activement à inverser cette tendance.
57. Le SBSTA a reconnu que le partenariat pour une stratégie intégrée d'observation mondiale jouait un rôle important dans la mise au point des systèmes mondiaux d'observation des océans et des sources et puits de carbone terrestres pour l'étude du cycle mondial du carbone, ainsi que dans la promotion d'une observation systématique.
58. Le SBSTA a pris note des résultats du premier atelier régional du SMOC visant à définir les besoins de la région du Pacifique Sud en matière de renforcement des capacités, tenu à Samoa en août 2000. Il a remercié l'Australie, les États-Unis d'Amérique, l'Organisation météorologique mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme régional océanien de l'environnement de leur appui à cet atelier. Il a également noté qu'un deuxième atelier régional devrait normalement se tenir en Afrique au début de 2001.
59. Le SBSTA a accueilli avec intérêt les informations fournies par l'Australie concernant un cadre de présentation des rapports venant compléter les directives FCCC pour l'établissement de rapport sur les systèmes mondiaux d'observation¹. Il a encouragé les Parties à tenir compte de ces informations pour l'élaboration de leurs communications nationales.
60. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des renseignements présentés dans une note du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique². Il a pris acte des décisions adoptées par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à sa cinquième session qui concernaient la diversité biologique des forêts ainsi que des mers et des zones côtières, notamment des récifs coralliens, en appelant l'attention sur leurs liens avec la Convention-cadre sur les changements climatiques³. Il a décidé d'examiner plus avant cette question à sa quatorzième session et a invité les Parties à soumettre au secrétariat de la Convention-cadre, avant le 1er mars 2001, leurs vues concernant les problèmes recensés dans la note du Secrétaire exécutif, qui seraient présentées dans un document de la série Misc.

¹ Voir le document FCCC/CP/1999/7, sect. III.

² Cette note est disponible en trois langues sur le site Web de la Convention sur la diversité biologique, à l'adresse suivante : www.biodiv.org.

³ Les décisions V/3, V/4 et V/24 peuvent également être consultées sur le site Web de la Convention (www.biodiv.org).

XII. RAPPORT DE LA SESSION

(Point 14 de l'ordre du jour)

61. À la 9^{ème} séance, le 18 novembre, le SBSTA a examiné le projet de rapport sur la deuxième partie de sa treizième session (FCCC/SBSTA/2000/CRP.10). À la même séance, sur la proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à établir la version définitive du rapport de la session, avec le concours du secrétariat et sous la conduite du Président.

XIII. CLÔTURE DE LA SESSION

62. À la dernière séance commune du SBI et du SBSTA, le 18 novembre, les présidents ont souligné que la treizième session des organes subsidiaires avait permis aux Parties de mieux se comprendre, de commencer à concilier leurs intérêts et de circonscrire les options. Les ministres et leurs représentants avaient cependant encore beaucoup à faire pour régler les questions en suspens.

Annexe

**DOCUMENTS DONT L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE ÉTAIT SAISI À LA DEUXIÈME PARTIE
DE SA TREIZIÈME SESSION**

FCCC/CP/2000/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif. Additif
FCCC/CP/2000/1/Add.2	Ordre du jour provisoire. Note du Secrétaire exécutif. Additif. Liste des documents dont sont saisis la Conférence des Parties et les organes subsidiaires
FCCC/CP/1998/MISC.11/Add.1	Matters related to the Kyoto Protocol. Matters related to decision 1/CP.3, paragraph 5. Impacts on single projects on emissions in the commitment period. Addendum. Submissions from Parties
FCCC/SBSTA/2000/2	Politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" appliquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention. Atelier sur les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques". Note du Président
FCCC/SBSTA/2000/6	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/SBSTA/2000/10	Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa treizième session (première partie), Lyon, 11-15 septembre 2000
FCCC/SBSTA/2000/10/Add.1 (parties I à IV)	Additif. Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto. Texte unifié sur les principes, modalités, règles et lignes directrices. Note des présidents
FCCC/SBSTA/2000/10/Add.2	Additif. Questions méthodologiques. Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie. Recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBSTA/2000/10/Add.3	Additif. Questions méthodologiques. Lignes directrices prévues aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto

FCCC/SBSTA/2000/10/Add.4	Additif. Mise au point et transfert de technologie : État d'avancement du processus consultatif (décision 4/CP.4). Projet de cadre pour la mise en œuvre d'actions judicieuses et efficaces propres à renforcer l'application du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention. Texte proposé par les coprésidents du groupe de contact
FCCC/SBSTA/2000/12	Questions méthodologiques. Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie. Texte du Président
FCCC/SBSTA/2000/13	Questions méthodologiques. Lignes directrices prévues aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto. Texte du Président
FCCC/SBSTA/2000/MISC.7/Add.2	Methodological issues. Guidelines under Articles 5, 7 and 8 of the Kyoto Protocol. Submissions from Parties
FCCC/SBSTA/2000/MISC.8/Add.2	Methodological issues. Land-use, land-use change and forestry
FCCC/SBSTA/2000/MISC.9	Development and transfer of technologies. Status of the consultative process (decision 4/CP.4). Submissions from Parties
FCCC/SBSTA/2000/MISC.10	Cooperation with relevant international organizations. Global Climate Observing System: progress report on developments in the global observing system and activities related to decision 5/CP.5
FCCC/SBSTA/2000/MISC.11	Methodological issues. Land-use, land-use change and forestry. Submissions from Parties. Note by the secretariat
FCCC/SBSTA/2000/MISC.12	Development and transfer of technologies: Status of the consultative process (decision 4/CP.4). Submissions from Parties
FCCC/SBSTA/2000/CRP.10	Draft report of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice on the second part of its thirteenth session
FCCC/SBSTA/2000/CRP.11	Methodological issues. Land-use, land-use change and forestry. Draft conclusions by the Chairman
FCCC/SBSTA/2000/CRP.12	Cooperation with relevant international organizations. Draft conclusions by the Chairman

FCCC/SBSTA/2000/CRP.13	Methodological issues. Impact of single projects on emissions in the commitment period. Draft conclusions by the Chairman of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice
FCCC/SBSTA/2000/CRP.14	"Best practices" in policies and measures among Parties included in Annex I to the Convention. Draft conclusions by the Chairman of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice
FCCC/SBSTA/2000/CRP.15	Development and transfer of technologies. Status of the consultative process (decision 4/CP.4). Draft conclusions by the Chairman of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice
FCCC/SBSTA/2000/CRP.16	Methodological issues. Guidelines under Articles 5, 7 and 8 of the Kyoto Protocol. Draft conclusions by the Chairman of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice
FCCC/SBSTA/2000/CRP.17 et Corr.1	Methodological issues. Guidelines under Articles 5, 7 and 8 of the Kyoto Protocol. Draft conclusions by the Chairman of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice
FCCC/SB/2000/10	Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto. Texte des présidents
FCCC/SB/2000/10/Add.1	Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto. Texte établi par les présidents. Additif. Article 6 du Protocole de Kyoto
FCCC/SB/2000/10/Add.2	Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto. Texte soumis par les présidents. Additif. Article 12 du Protocole de Kyoto
FCCC/SB/2000/10/Add.3	Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto. Texte établi par les présidents. Additif. Article 17 du Protocole de Kyoto
FCCC/SB/2000/10/Add.4	Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto. Texte des présidents. Additif. Registres
FCCC/SB/2000/CRP.19	Mechanisms pursuant to Articles 6, 12 and 17 of the Kyoto Protocol. Article 6 of the Kyoto Protocol. Draft conclusions by the chairmen of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice and the Subsidiary Body for Implementation

- FCCC/SB/2000/CRP.20 et Add.1 Mechanisms pursuant to Articles 6, 12 and 17 of the Kyoto Protocol. Article 12 of the Kyoto Protocol. Draft conclusions by the chairmen of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice and the Subsidiary Body for Implementation. Addendum. Annex to draft decision [B/CP.6]: Modalities and procedures for a clean development mechanism
- FCCC/SB/2000/CRP.21 Mechanisms pursuant to Articles 6, 12 and 17 of the Kyoto Protocol. Article 17 of the Kyoto Protocol. Draft conclusions by the chairmen of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice and the Subsidiary Body for Implementation
- FCCC/SB/2000/CRP.22 Mechanisms pursuant to Articles 6, 12 and 17 of the Kyoto Protocol. Registries. Draft conclusions by the chairmen of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice and the Subsidiary Body for Implementation
- FCCC/SB/2000/CRP.23 Activities implemented jointly under the pilot phase. Draft conclusions by the chairmen of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice and the Subsidiary Body for Implementation
